Cowansville
GRANDIR · RAYONNER · PROSPÉRER

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 1934-03-2026

AVIS public est par les présentes, donné que le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 6 octobre 2026, le règlement suivant :

- ***Règlement numéro 1934-03-2026 modifiant le règlement numéro 1934 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la ville pour l'année 2026, tel qu'amendé***

  Ce règlement a pour objet d'appliquer un rabais sur les articles promotionnels en lien avec le 150e anniversaire de la Ville.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible pour consultation sur le site Web de la Ville ou à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 4 novembre 2026.

La greffière,
Julie Lamarche, OMA